Office de la circulation et de la navigation
Etablissement autonome de droit public de l'Etat de Fribourg
Amt für Strassenverkehr und Schifffahrt
Selbständige öffentlich-rechtliche Anstalt des Kantons Freiburg

Communiqué de presse du 17 mars 2021, pour publication dès 11 h

RESULTATS 2020 : DEMANDE SOUTENUE EN MATIERE DE MOBILITE INDIVIDUELLE

Les revenus s'élèvent à 20,6 millions de francs et un bénéfice de 3,2 millions a été réalisé. L'Etat de Fribourg en profite en touchant un dividende de 2,8 millions. Une baisse du volume d'activités influence défavorablement l'exercice 2020. Plus de 360'000 francs ont été engagés en faveur de la prévention routière et 89 % de la clientèle évalue positivement le service public proposé par l'OCN.

COVID-19 et mobilité. La pandémie a touché de façon différenciée l'OCN et ses partenaires. Le besoin de mobilité reste, mais les formes évoluent. La formation à la conduite et l'exécution d'examens ont été interdites pendant deux mois. Dès la mi-mai, la reprise a été intense. Plus de 18'000 examens théoriques et pratiques ont été réalisés sur 10 mois, soit une progression de 7 % en comparaison avec 2019. Les activités liées à l'immatriculation et au contrôle des véhicules régressent de 11 %.

Revenus à la baisse. Malgré une situation extraordinaire qui a perduré plusieurs mois, les revenus d'exploitation n'ont reculé que de 3,8 % comparés à 2019. En qualité d'entreprise publique, l'OCN n'a pas bénéficié d'indemnités de réduction d'horaire de travail (RHT). Une gestion rigoureuse des charges permet d'attribuer 0,46 million à la provision pour investissements futurs et contribution exceptionnelle à la Caisse de prévoyance. Le bénéfice se monte à 3,2 millions de francs. L'Etat de Fribourg profite d'une importante contribution de 2,8 millions, correspondant au 16,6 % des émoluments encaissés (2019 : 15,7 %).

L'OCN a garanti le service public, autant pour la population que pour les entreprises. La présence physique du/de la candidat-e ou du véhicule sont nécessaires lors d'un examen de conduite ou encore d'une expertise. L'établissement d'un permis de conduire au format carte de crédit ou d'un permis de circulation sur papier de sécurité requiert des moyens de production spécifiques. Tout ne peut pas être dématérialisé. D'importantes mesures organisationnelles ont été mises en œuvre afin de garantir le maintien des prestations. La préservation de la santé des personnes a été prioritaire. Dans le cadre d'une mesure de la satisfaction de la clientèle faite par la société M.I.S. Trend SA, 89 % des personnes interrogées expriment une satisfaction totale ou bonne par rapport aux prestations de l'OCN.

Plus de 360'000 francs au profit de la prévention routière. L'OCN offre un vaste programme de prévention : cours dans les collèges et écoles professionnelles, journées de formation pour les seniors, etc. Une escape room a été développée, plus de détails : 1700pourmille.ch.

L'OCN appuie financièrement diverses actions conduites par des organismes publics ou parapublics (Juste Juste, label smart event, be my angel, alcochoix.ch, académie des pairs – nightlife, etc.). En fonction du contexte COVID-19, l'intensité de ces actions a été plus faible en 2020.

	2018	2019	2020
Revenus	20.8	21.6	20.6
- Charges	- 15.8	- 16.6	- 16.8
= *Résultat intermédiaire*	*5.0*	*5.0*	*3.8*
- Attribution provisions	- 1.8	- 1.8	- 0.6
= Bénéfice net	3.2	3.2	3.2
Contribution en faveur Etat	**2.8**	**2.8**	**2.8**

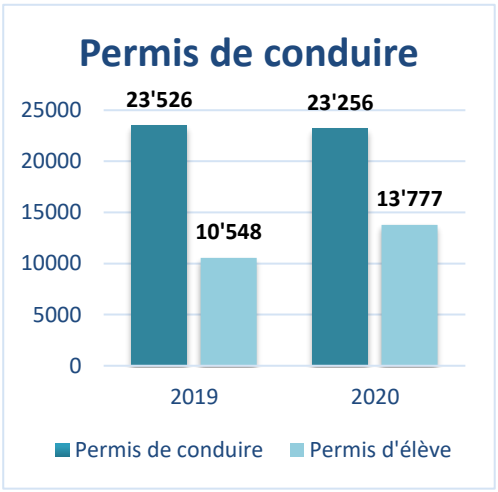

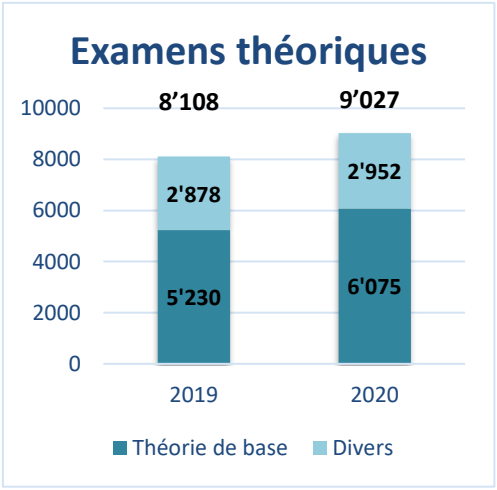

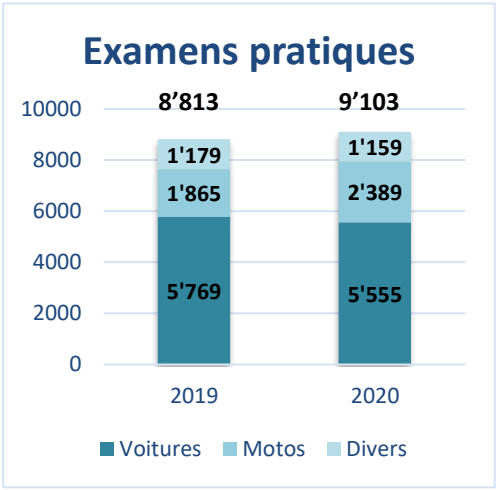

L'OCN est en charge de l'admission des conducteurs et conductrices ainsi que des véhicules à la circulation routière. Le canton compte plus de 242'000 titulaires d'un permis de conduire et près de 280'000 véhicules. L'OCN s'occupe également du domaine de la navigation (admission des conducteurs et conductrices ainsi que des bateaux) et perçoit les impôts sur les véhicules et les bateaux pour le compte du canton de Fribourg (113 millions de francs). Les émoluments de l'OCN sont les meilleurs marchés de Suisse ; ils sont 20 % en dessous de la moyenne nationale (Surveillant national des prix, octobre 2018).

L'OCN emploie 97 personnes, soit 91 équivalents plein temps. En sus, 5 apprenti-e-s sont formés.

Contact : Marc Rossier, directeur OCN, 026 484 55 02, marc.rossier@ocn.ch, 11 h - 15 h